



AVOCATS EUROPÉENS DÉMOCRATES
ABOKATU DEMOKRATA EUROPARRAK
EUROPÄISCHE DEMOKRATISCHE RECHTSANWÄLTE
ADVOCATS EUROPEUS DEMOCRATES
ABOGADOS EUROPEOS DEMOCRATAS
AVVOCATI EUROPEI DEMOCRATICI
EUROPESE DEMOKRATISCHE ADVOKATEN
EUROPEAN DEMOCRATIC LAWYERS

Les frontières de l'Europe: Zones de non-droit

Vendredi 20 octobre 2006.

13.00h à 15.30h: Accueil des participants et remise de la documentation.

15.30h à 16.30h:

Présentation de la journée par:

- Me Silvia Jiménez Salinas, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Barcelone
- Mme Adela Ros i Hajar, Secrétaire à l'Immigration du Département du Bien-être et de la Famille du Gouvernement de Catalogne.
- Représentant du Gouvernement de Barcelona

Introduction au colloque par Me August Gil Matamala, avocat et Président de l'AED.

16.30h à 19.30h: Première séance de travail.

I.- L'Europe Forteresse.

16.30h à 17.15h: Les politiques d'externalisation des frontières: analyses des règles de droit international et européen

17.15h à 17.45h: Pause café.

17.45h à 19.00h: Les centres de détention extra-européens pour étrangers. Les exemples de Ceuta-Melilla et de Lampedusa

Mr Fulvio Vassalio Professeur de la Université de Palerme

José Alonso. Avocat de la plateforme APDHA.

19.00h à 19.30h: Débat.

Modérateur: Me Liana Nesta (avocate de Naples)

Samedi 21 octobre 2006

De 10.00 à 13.30h. Deuxième séance de travail.

II.- L'Europe Ghetto

10.00h à 11.00h: Les centres de détention intra-européens pour étrangers

Mr Carlos Jimenez Villarejo, juriste.

Le cas de Malte

Me Marc NEVE, avocat, CPT, Belgique

11.00h à 11.15h: Pause café

11.15h à 12h: Les expulsions collectives.

Mr Pierre-Arnaud Perrouty, Ligue des Droits de l'Homme, LDH)

12.00h à 13.00h: L'impossibilité d'exécution des ordres de quitter le territoire: conséquences pratiques.

Table ronde avec Mes Eva Izquierdo Monzón (avocate, ACDDH), Céline Dermine (avocate), Simonetta/ Liana (avocate)

13.00h à 13.30h: Débat.

Modérateur : Me Pierre Robert (avocat, SAD)

De 15.30h à 19.00h: Troisième séance de travail

III.- Les mineurs étrangers

15.30h a 16.15h: Les mineurs non accompagnés.

Protocoles de Transfer, la détermination de l'âge, la tutelle, l'assistance juridique du mineur non accompagné

Mr Benoît Van Keirsblick, SDJ

Mr. Juan Antonio Valderrama, APDHA

Modérateur : Me Silke STUDZINSKY (avocate, RAV)

16.15h à 16.45h: Pause café.

IV.- Politique de la Communauté Européenne

16.45h à 18.00h: La coopération rentable: le livre vert, le système SIS II.

Commissaire UE (à confirmer)

Mme Claire Rodier (GISTI)

18.00h à 18.30h: Débat

Modérateur: Me Laurence Roques (Avocate, SAF)

18,30h à 19.00h: Conclusions et clôture du Colloque par le président de l'ACDDH.

21h. Diner (facultatif)